



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## crédit

Question écrite n° 61356

### Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la prévention du surendettement des ménages. En effet, pour inciter à l'achat, de nombreux magasins proposent des cartes de fidélité afin que le client bénéficie de réductions, qui font également office de carte de crédits. Ainsi, il n'est plus possible dans la plupart de ces magasins de bénéficier des avantages liés à la carte de fidélité sans se voir attribuer automatiquement une carte qui contient également une réserve financière. Il est même très fréquent que la carte de fidélité et la carte de crédit ne soient qu'une seule et même carte. Or, on le sait, le développement des cartes de crédit qui mettent à disposition permanente des ménages une réserve d'argent, sans vérifier par avance leur taux d'endettement, accentue le phénomène du surendettement des personnes en situation difficile. Ces derniers n'hésitent pas lorsqu'ils en ont besoin à recourir à cette réserve d'argent, qui leur a automatiquement été allouée, alors qu'à l'origine ils ne souhaitent qu'une simple carte de fidélité. C'est pourquoi, il lui demande en conséquence, s'il ne serait pas possible d'obliger les commerçants de proposer de façon distincte à leur client une carte de fidélité et une carte de crédit et de ne pas conditionner la délivrance de l'une à celle de l'autre, afin que les personnes qui ne souhaitent pas à l'origine utiliser la réserve financière proposée par ces magasins puissent bénéficier d'une simple carte de fidélité.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61356

**Rubrique :** Consommation

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 mars 2005, page 3134